

Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique

sous la direction de Véronique CHANKOWSKI,
Xavier LAFON et Catherine VIRLOUVET



ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES

Directeur des publications : Alexandre FARNOUX

Responsable des publications : Bertrand GRANDSAGNE

Entrepôts et circuits de distribution en Méditerranée antique / sous la direction de Véronique Chankowski, Xavier Lafon et Catherine Virlouvet.

Athènes : École française d'Athènes, 2018

ISBN 978-2-86958-295-8

(Bulletin de correspondance hellénique. Supplément, ISSN 0304-2456 ; 58)

1. Entrepôts -- Gestion -- Méditerranée (région) -- Antiquité
2. Distribution des produits -- Méditerranée (région) -- Antiquité
3. Circuits de distribution -- Méditerranée (région) -- Antiquité
4. Méditerranée (région) -- Conditions économiques -- Antiquité

Bibliothèque de l'École française d'Athènes

Ce volume présente les principaux résultats d'un programme de l'Agence Nationale de la Recherche, (ANR-08-BLAN-0050-01), «Entrepôts et lieux de stockage du monde gréco-romain antique» coordonné par V. Chankowski, X. Lafon et C. Virlouvet .

Il a été publié grâce aux soutiens de l'Institut universitaire de France et de l'UMR 5189 HiSoMa qui ont financé le travail préparatoire des manuscrits.

Révision des textes : Élysabeth HUE-GAY – HiSoMA, UMR 5189

Suivi éditorial : EFA

Conception graphique, intérieur et couverture : EFA, Guillaume FUCHS

Préresse : SCUOLA TIPOGRAFICA S. PIO X (Rome, Italie)

Impression et reliure : CORLET IMPRIMEUR (Condé-sur-Noireau, France)

© École française d'Athènes, 2018 – 6, rue Didotou, GR – 106 80 Athènes, www.efa.gr

ISBN 978-2-86958-295-8

Reproduction et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation de l'éditeur pour tous pays, y compris les États-Unis.

Table des matières

- 9 Introduction, par Véronique CHANKOWSKI, Xavier LAFON et Catherine VIRLOUVET

PREMIÈRE PARTIE

Entrepôts et circuits économiques

- 15 Stockage et distribution : un enjeu dans les circuits économiques du monde grec, par Véronique CHANKOWSKI
- 43 Bâtiments de stockage et circuits économiques du monde romain, par Catherine VIRLOUVET
- 61 *Horrea* e trasporti annonari in Africa e a Roma fra Costantino e Genserico: una complessa organizzazione integrata, par Domenico VERA

DEUXIÈME PARTIE

Maillage territorial et réseaux professionnels

- 77 Entrepôts et circuits de distribution dans l'Extrême-Occident de l'Empire, par Bertrand GOFFAUX (†)
- 93 Les entrepôts dans les villas littorales (bassin occidental de la Méditerranée), par Xavier LAFON
- 109 Nouvelles observations sur les aménagements commerciaux du port d'Andriakè, par Laurence CAVALIER
- 123 Les entrepôts dans le métier de négociant romain : associations professionnelles et réseaux commerciaux, par Nicolas TRAN
- 137 Les *negotiatores* du Haut-Empire, le stockage et les entrepôts, par Jean ANDREAU

TROISIÈME PARTIE

Modalités d'organisation du stockage

- 159 Stockage portuaire : le cas d'Adjyska Vodenitsa, Bulgarie centrale, par Zosia H. ARCHIBALD
- 169 Délos, entrepôt méditerranéen :
- 169 1 – Le stockage dans les installations commerciales, par Pavlos KARVONIS et Jean-Jacques MALMARY
- 195 2 – Le stockage dans les maisons, par Mantha ZARMAKOUPI

- 209 Recherches en cours sur l'entrepôt d'Hergla (Tunisie), par Taher GHALIA et Françoise VILLEDIEU
- 231 Le système des sols surélevés dans les entrepôts d'Ostie, de Portus et de Rome : nouvelles découvertes en cours, par Évelyne BUKOWIECKI, Milena MIMMO, Camilla PANZIERI et Renato SEBASTIANI
- 269 Conclusion, par Véronique CHANKOWSKI, Xavier LAFON et Catherine VIRLOUVET
- 275 Bibliographie
- 291 Indices
- 301 Résumés des contributions
- 309 Liste des auteurs
- 311 Table des matières

Les entrepôts dans les villas littorales (bassin occidental de la Méditerranée)

Xavier LAFON

Cet article a pour seule ambition de présenter un bilan provisoire à partir de quelques cas relativement bien connus même si plusieurs demeurent encore aujourd'hui pratiquement inédits.

L'objectif principal est de tenter de définir d'éventuelles spécificités de ces villas que je caractérise uniquement par un accès direct depuis le domaine (*fundus*) à la mer. Celle-ci constitue donc un moyen d'échanges, notamment de transports de marchandises, susceptible d'avoir été largement privilégié même si les installations portuaires propres à ces villas n'ont pratiquement jamais été retrouvées en dehors de la côte de l'Istrie¹ et qu'il faut donc envisager, en l'absence de quais véritablement aménagés, des transbordements complexes entre les navires de charge et la terre ferme². Malgré ces contraintes, cette proximité de la mer place les villas concernées dans un contexte éminemment favorable, conformément à l'une des prescriptions majeures des agronomes antiques concernant le choix du domaine³. En revanche, il faut bien reconnaître une défaillance quasi générale des archéologues qui, jusqu'à une époque très récente, ont consacré prioritairement leurs investigations aux parties résidentielles de ces villas comme des autres.

Enfin, on ne peut oublier qu'il existe une hiérarchie des villas, particulièrement sensible dans les zones littorales. Cela est manifeste pour l'aspect résidentiel. Généralement – mais les exceptions sont importantes comme on le verra – les villas les plus grandes, et donc a priori les plus luxueuses, ont tendance à occuper la zone la plus proche de l'élément liquide; inversement, les villas aux dimensions

-
1. En dernier lieu, il convient de se reporter aux travaux effectués dans la région de Poreč : M.-B. CARRE, V. KOVAČIĆ, F. TASSAUX (éds), *L'Istrie et la mer. La côte du Parentin dans l'Antiquité, Mémoires – Ausonius* 25 (2011), p. 56-60 et 277-278 pour les ports des villas maritimes locales.
 2. Sur la question des aménagements portuaires des villas littorales, je me permets de renvoyer à X. LAFON, *Villa maritima. Recherches sur les villas littorales de l'Italie romaine (III^e siècle av. J.-C. / III^e siècle ap. J.-C.)*, *BEFAR* 307 (2001), p. 137-147.
 3. Caton, *De agri cultura* 1, 3.

plus modestes se concentrent dans les zones plus internes, même s'il s'agit toujours à grande échelle de la zone littorale⁴.

La question que l'on peut se poser est alors double.

– Quelle est la part des activités économiques et tout particulièrement du stockage dans les grandes villas proches de la mer? Sont-elles notamment en capacité de stocker au-delà de leurs productions strictes en faisant office de lieu de regroupement comme on le connaît dans la *Correspondance* de Pline (*Epistulae* 3, 19; 9, 15, etc.) pour des villas internes constituant ainsi un ensemble productif et économique articulé autour d'un centre majeur?

– Existe-t-il un double courant de trafic, d'exportation mais aussi d'importation? Cette deuxième question concerne bien évidemment les plus grands établissements où la consommation des résidents, entendus au sens large (propriétaires et dépendants), peut ne pas être couverte intégralement par la production locale, conduisant à un stockage au moins provisoire de produits importés, y compris pour une consommation courante. Géographiquement, ce dossier est particulièrement important dans le cas du *suburbium* tyrrhénien, de part et d'autre du Tibre en particulier, mais là aussi, il est nécessaire de ne pas se limiter à ce secteur.

Je commencerai par proposer un embryon de typologie en me concentrant sur la localisation dans le domaine et sur les formes architecturales. Dans un certain nombre de villas, pas nécessairement les plus petites, les espaces de stockage sont intégrés au bâtiment principal. Je prendrai l'exemple de Pardigon 3 (France, La Croix-Valmer – Var)⁵ où les chais occupent toute l'aile opposée à la mer, rendant nécessaire un minimum de manutention jusqu'à la zone d'embarquement distante de quelques dizaines de mètres (fig. 1). Pour mémoire, cette villa n'est pas véritablement isolée puisque, à proximité immédiate, on connaît au moins une autre villa plus importante (Pardigon 2), caractérisée par les fouilleurs de «villa maritime», malheureusement très incomplètement fouillée⁶. L'articulation entre les deux villas, notamment la question d'un propriétaire unique, ne peut donc être appréhendée.

Ce type d'aménagement sous forme d'un chai occupant une aile entière du complexe est relativement fréquent pour des villas épousant plus ou moins la forme d'un carré de 20 à 30 m de côté comme Pardigon 3. S'agissant d'espaces couverts, on relève la présence fréquente de renforts internes ou plus souvent externes au niveau des murs périmétraux,

4. X. LAFON (n. 2), p. 152-157.

5. J.-P. BRUN, *Carte archéologique de la Gaule*. 83/1, *Le Var* (1999), p. 324-330.

6. *Ibid.*, p. 358-364. Cette villa semble avoir disposé de son propre chai (p. 361), malheureusement non fouillé.

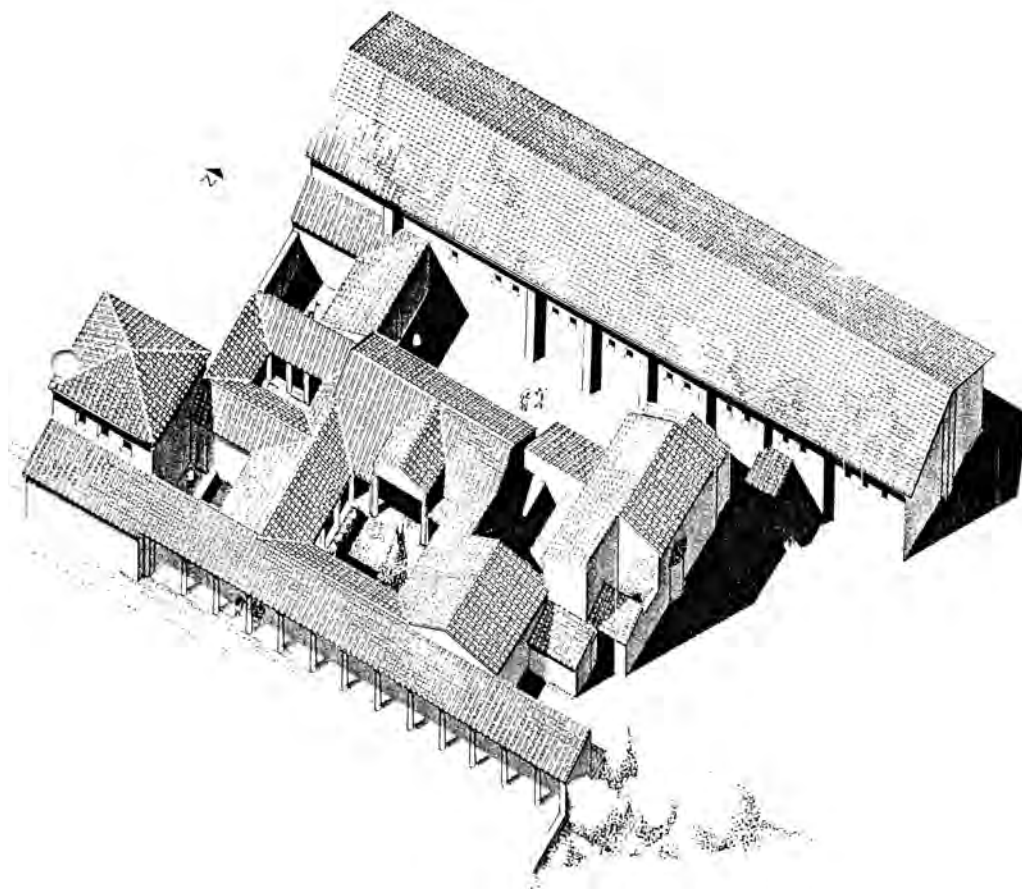


Fig. 1 — Villa de Pardigon 2 (restitution axonométrique J. Bigot, IRAA).

sur un principe fréquent dans les installations d'*horrea* publics, à commencer par ceux connus dans les camps militaires⁷.

Ce type d'intégration au bâtiment principal concerne également de très grandes villas comme sur l'île de Brioni en Croatie⁸. Dans la villa centrale de Verige Bay (fig. 2a), lieu de résidence du propriétaire, la proximité de pressoirs, ou plus exactement de fouloirs (fig. 2b, espace XI), fait penser que ce chai (espace XII) abritait une production locale pas nécessairement destinée à des exportations. En effet son emplacement est a priori

7. M. REDDÉ, R. BRULET, R. FELLMANN *et al.* (éds), *L'architecture de la Gaule romaine. I, Les fortifications militaires*, DAF 100 (2006), p. 113 (exemple cité : Neuss).

8. A. GNIRS, «Forschungen über antiken Villenbau in Südistrien», *JÖAI* 18 (1915), p. 5-16; Fr. TASSAUX, «Laecanii, recherche sur une famille sénatoriale», *MEFRA* 94/1 (1984), p. 193-229.

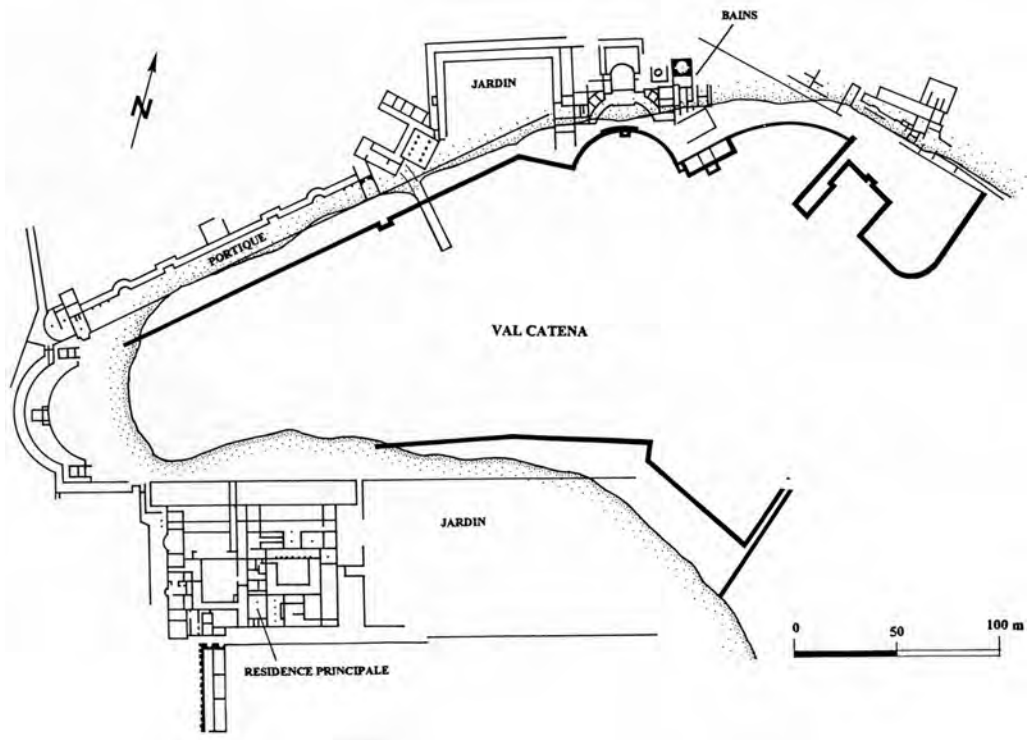


Fig. 2a — Villa de Verige Bay, Brioni (X. LAFON [n. 2], fig. 194).

peu favorable pour des manutentions puisque cet *horreum* est situé au milieu du corps des bâtiments, côté opposé au rivage sur lequel s'alignent au contraire les espaces résidentiels. En revanche, à proximité immédiate de ces chais, on distingue deux espaces (IX et VI) munis d'une série de piliers internes qui ont vraisemblablement dû jouer un rôle d'entrepôt. En réalité, il demeure impossible, à la lecture de ce plan, d'apprécier la capacité de stockage réelle de ces bâtiments.

À Brioni, le phénomène est d'autant plus à relever qu'il existe, sur la même île, d'autres installations de pressurage et de stockages "autonomes", comme dans la villa de Kolci Hill, clairement destinées à la production oléicole et viticole. De ce fait, aucun lieu de concentration de la production de l'ensemble de ces exploitations agricoles, constituant selon toute vraisemblance une propriété unique, ne peut être clairement identifié. On retrouve la même difficulté que celle déjà rencontrée à Pardigon. Dans le cas de Brioni, il ne fait cependant aucun doute qu'une bonne partie de l'huile ou du vin produits sur l'île était exportée par un seul et unique négociant, vraisemblablement le propriétaire, dont les amphores sont connues bien au-delà des limites de l'Adriatique.

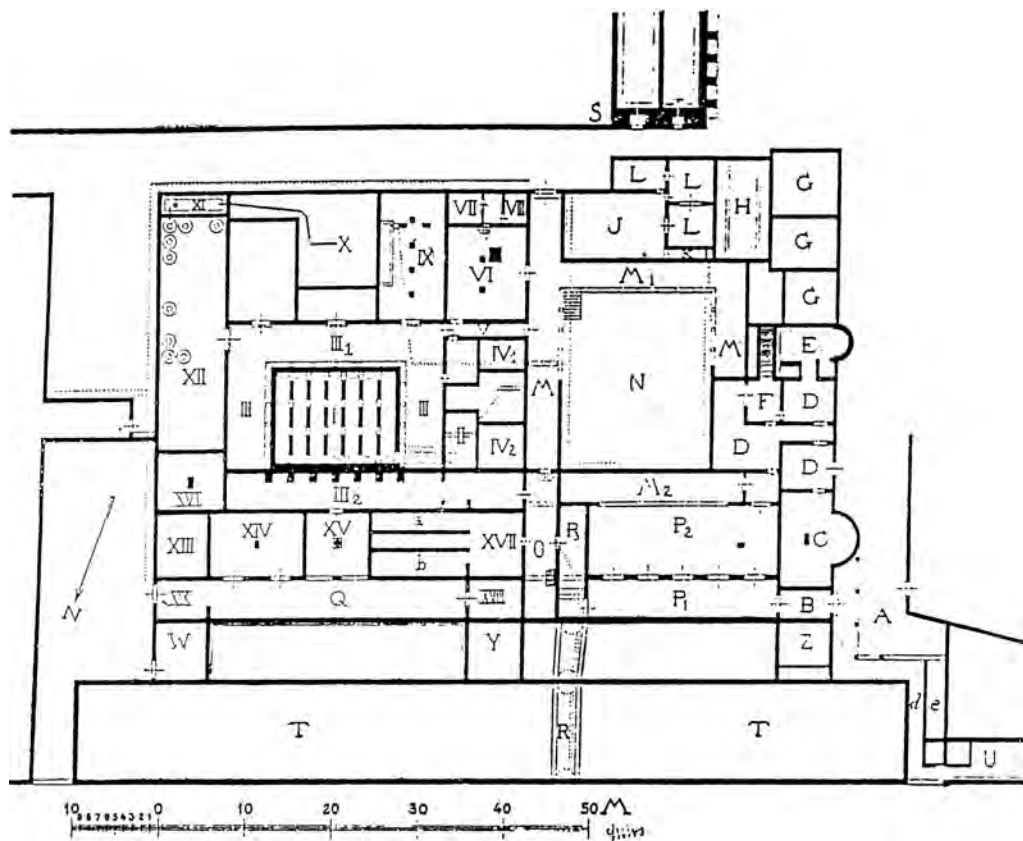


Fig. 2b — Villa de Verige Bay, Brioni, le bâtiment principal (A. GNIRS [n. 8], fig. 38).

À ces entrepôts intégrés dans le bâtiment principal de la villa s'opposent des entrepôts architecturalement autonomes. Le type de « greniers-granges » alignés dans les enclos des villas du Nord de la Gaule est relativement bien connu⁹ pour les villas internes de toute taille mais on a beaucoup plus de mal à le retrouver sur le littoral. Toujours en Gaule, un exemple de dimensions modestes a cependant été rencontré dans la villa de Piriac-sur-Mer (Loire-Atlantique), fouillée en 2009¹⁰. Cette villa occupe une surface de 1 000 m² environ, à 700/800 m du littoral atlantique. On a fouillé plusieurs bâtiments

9. A. FERDIÈRE, *Les campagnes en Gaule romaine (52 av. J.-C. – 486 ap. J.-C.)*. II, *Les techniques et les productions rurales en Gaule* (1988), p. 72-73. Cf. également A. FERDIÈRE, A. GANDINI, P. NOUVEL, J.-L. COLLART, « Les grandes villas à « pavillons multiples alignés » dans les provinces des Gaules et des Germanies », *RAE* 59 (2010), p. 357-446.

10. C. DRIARD, *Les établissements littoraux de la province romaine de Lyonnaise. Contribution à l'étude de l'habitat dispersé et de l'exploitation des ressources maritimes sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche dans l'Antiquité*, Thèse, Université de Tours (2011), p. 537 et 620 sur Peyrac.

dispersés dans une cour dont deux granges ou entrepôts artisanaux, en l'occurrence des ateliers où l'on traitait le murex. Ce site a, dans une seconde phase, produit du vin mais, phénomène plus original, une production de pourpre est également attestée, imposant des lieux de stockage vraisemblablement pas très différents même si les quantités traitées devaient représenter, pour les produits finis, des volumes limités. Dans le cas de Piriac, il est impossible de savoir si l'évacuation de ces produits s'effectuait par voie de mer ou de terre car les quantités devaient être au total faibles et l'on peut penser que, pour le vin au moins, la consommation locale était privilégiée.

Parallèlement, on connaît pour de plus grandes villas des bâtiments isolés qui doivent également être interprétés comme des entrepôts, liés le plus souvent à des activités agricoles mais aussi artisanales. Ils participent rarement, à la différence des « greniers-granges » de la Gaule interne cités plus haut, à la composition architecturale du domaine, étant placés sans souci de mise en valeur de sa partie productive. En revanche, les produits conservés sont peu vraisemblablement l'huile ou le vin qui, comme on l'a vu, demandent des bâtiments intégrés aux espaces de production (pressoirs, bacs de foulage, bassins de décantation, etc.) et donc très souvent au corps même de la villa.

À titre d'exemple, j'utiliserai en premier lieu le cas de la **Villa de Marina di San Nicola** (Ladispoli, province de Rome) qui a fait l'objet de plusieurs interventions d'urgence à la fin du siècle dernier¹¹. Au nord du noyau central de cette villa impériale (fig. 3) a été dégagée par nos prédécesseurs une zone mixte d'habitat et d'activités diverses, peut-être – mais ce n'est pas véritablement assuré – agricoles. Cette zone de la villa, malheureusement très arasée, comprenait en réalité plusieurs corps de bâtiments séparés les uns des autres par des espaces découverts, vraisemblablement des cours. On distingue dans cet ensemble, malgré un mauvais état de conservation, un bâtiment (fig. 4) formé de trois pièces (espaces 301-303), d'assez grande taille (20 × 15 m), présentant encore des traces de renfort sur les murs extérieurs et, peut-être, pour la partie centrale (espace 302), une division en trois nefs, même si nous n'avons pu relever que la base d'un seul pilier¹².

Cet ensemble donne sur une cour en L bordée sur un autre côté (sud) par une série de pièces munies de bassins et de divers autres aménagements et, au nord, par un secteur d'habitations. L'ensemble est lui-même situé au bord d'une dépression encore perceptible aujourd'hui malgré les travaux considérables dont toute la zone a fait l'objet depuis les années soixante-dix. Pour diverses raisons, j'ai proposé, selon le témoignage des habitants actuels, d'y reconnaître un port muni de quais en partie au moins réalisés en grand appareil dont plusieurs éléments ont été dégagés par les travaux d'aménagement.

11. X. LAFON, « Il complesso di marina di San Nicola », *Bollettino d'archeologia* 2 (1990), p. 15-29.

12. Nous avons effectué ces relevés alors que les bâtiments de ce secteur avaient été dégagés une année auparavant par les soins de la Surintendance archéologique pour l'Étrurie méridionale, sans pouvoir vérifier par un sondage complémentaire l'existence d'autres piliers.

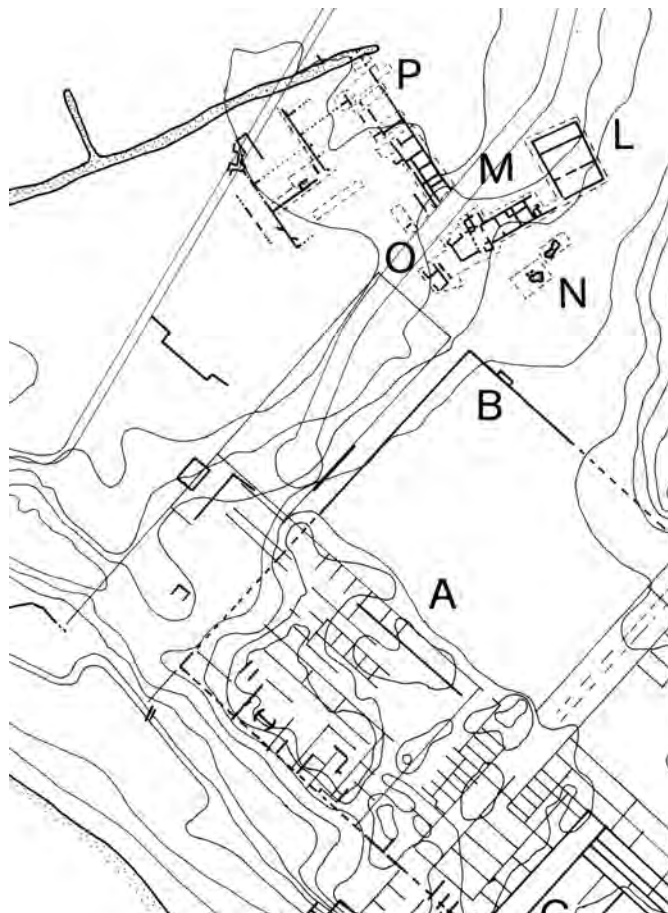


Fig. 3 — Villa de Marina di San Nicola : le secteur nord-ouest (plan X. Lafon, J.-P. Adam, EFR SN 01, partiel).

D'autres bâtiments de stockage, clairement séparés du corps central de la villa, ont été étudiés aussi bien en Languedoc qu'en Croatie. Les deux sites – **Loupian** (fig. 5) et **Loron** (fig. 6) – présentent, malgré la distance qui les sépare, des caractéristiques communes.

La première tient à leur situation, parallèles à la mer (ou à la lagune), à proximité immédiate (quelques mètres) de celle-ci. Plus sommaire à Loupian¹³, plus complexe à

13. En attendant la publication par Chr. Pellecuer de sa thèse consacrée à l'ensemble du domaine des Prés-Bas à Loupian (*La villa des Prés-Bas (Loupian, Hérault) dans son environnement. Contribution à l'étude des villae et de l'économie domaniale en Narbonnaise*, Aix-Marseille 1 [2000]), voir M. LUGAND, I. BERMOND *et al.* (éds), *Carte archéologique de la Gaule. 34/2, Agde et le bassin de Thau* (2002), p. 244-262 sur le complexe de la villa des Prés-Bas, p. 256-262 sur le site du Bourbou ou « Port de Loupian ».

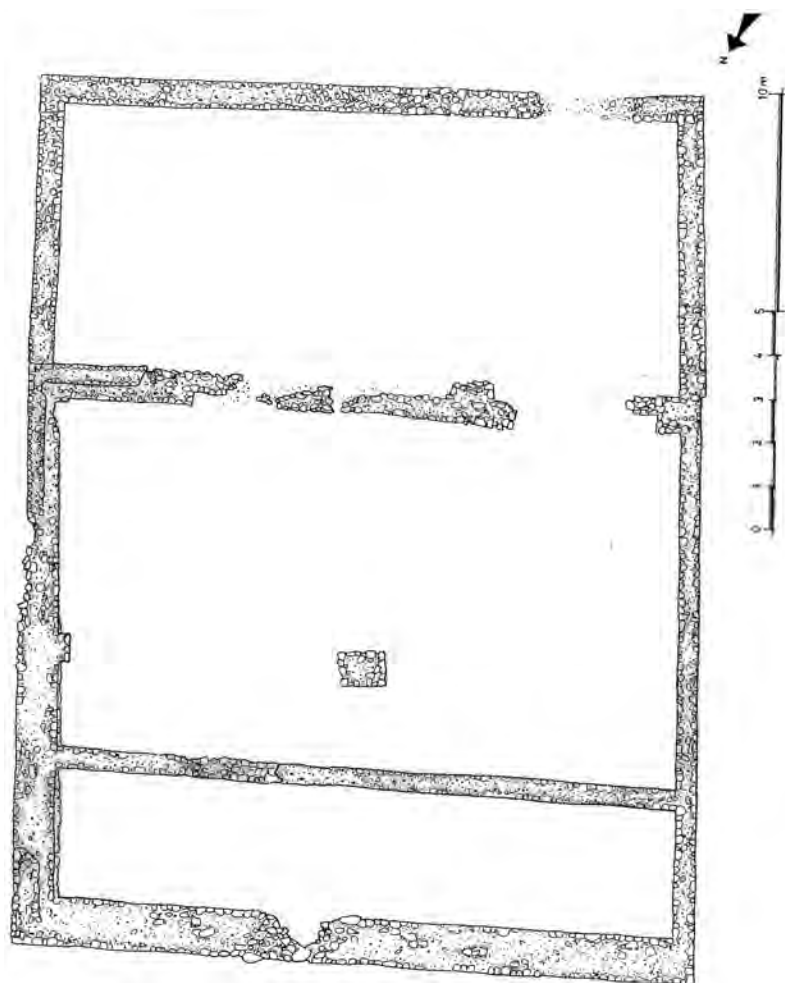


Fig. 4 — Villa de marina di San Nicola, l'horreum (plan J.-P. Adam, IRAA, EFR SN 49, partiel).

Loron¹⁴, leur organisation interne montre une série de pièces organisées en bande (par exemple, à Loron, les « modules » est et ouest) et, par leur surface, ces espaces pourraient tout à fait entrer dans la typologie des installations publiques s'ils n'étaient parfaitement intégrés à un grand domaine. Le phénomène commun le plus intéressant est la liaison

14. M.-Br. CARRE, Vl. KOVAČIĆ, Fr. TASSAUX (éds) (n. 1), p. 173-175 sur les ateliers et entrepôts de Loron ; Fr. TASSAUX, R. MATIJAŠIĆ, Vl. KOVAČIĆ (éds), *Loron (Croatie). Un grand centre de production d'amphores à huile istriennes (I^{er}-IV^e s. P.C.)*, *Ausonius – Mémoires* 6 (2001) ; A. MARCHIORI (éd.), *Histria fecunda et industriosa. Senatori, fatalne žene i carevi na Lorunskoj rustičnoj vili = Senatori, donne fatali, imperatori nella villa romana di Loron* (2008) [catalogue de l'exposition du Musée du territoire parentin, Poreč (Croatie), août 2008].

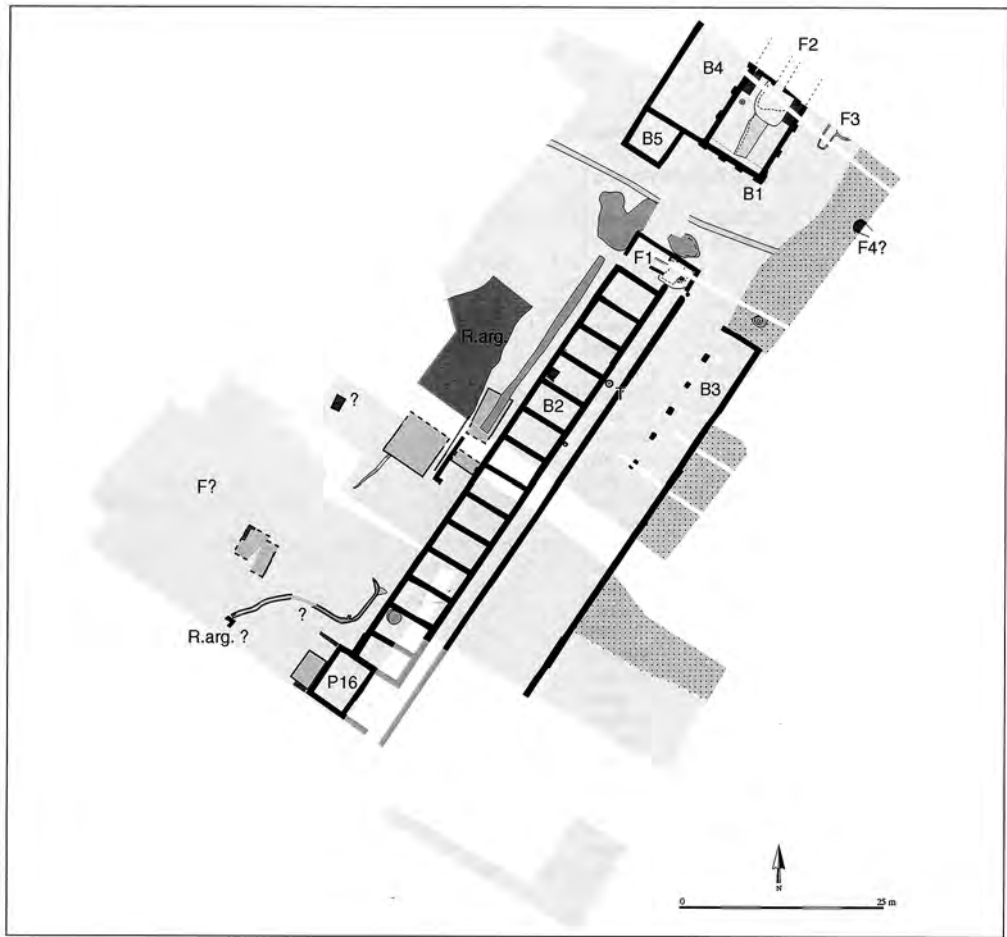


Fig. 5 — Villa des Près-Bas à Loupian : le quartier artisanal (M. LUGAND, I. BERMOND *et al.* [n. 13], fig. 306).

avec des ateliers, en l'occurrence des ateliers de céramiques (notamment des amphores et des matériaux de construction), répondant à des besoins locaux mais, selon toute vraisemblance, également destinées à être largement « exportées » pour elles-mêmes. Dans la villa « centrale » de Loupian, un peu plus éloignée de l'étang de Thau, ont été fouillés des chais comparables à ceux de Pardigon, dans un contexte de pressoirs et de fouloirs également bien attesté : la diversité des productions du domaine se traduit aussi dans la variété des lieux de stockage, traduisant peut-être des différences dans la commercialisation. À Loron, des éléments de pressoir sont encore visibles dans le bâtiment d'atelier et de stockage lui-même. Cela ne suffit pas à justifier l'importance de ces ateliers et un stockage de ces céramiques dans des espaces aussi proches de la mer peut donc également correspondre à une exportation vers des villas plus ou moins éloignées.

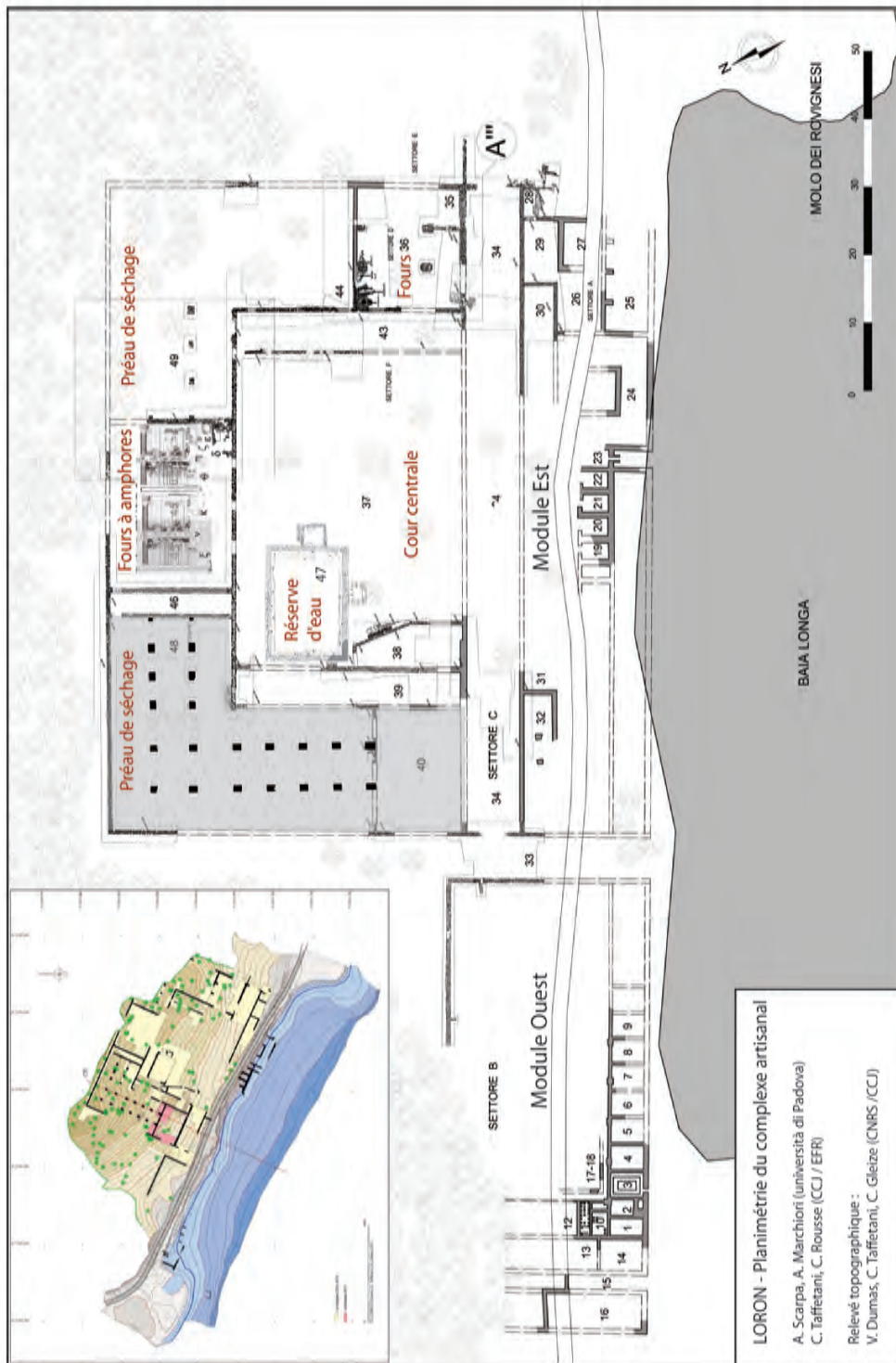


Fig. 6 — Villa de Loron (C. ROUSSE, Fr. TASSAUX, «Loron [Tar-Vabriga, Croatie]. Campagne de fouilles 2011»), *Chronique des activités archéologiques de l'École française de Rome* 2012, fig. 1 [URL: <http://cefr.revues.org/217>; DOI : 10.4000/cefr.217].

Mais rien n'interdit, dans les seuls entrepôts proprement littoraux, la présence d'autres marchandises que la céramique produite sur place et le vin prêt à être expédié en amphores. Ce rôle de distribution, c'est-à-dire d'exportation des productions locales, peut-il être complété par un rôle de « redistribution » de produits importés ? L'hypothèse a été largement développée par Fr. Tassaux à propos de Loron. Il voit ces grands domaines jouer un rôle « d'*emporion* » complétant le système des ports proprement urbains, finalement en nombre très limité dans la région et donc incapables de desservir correctement, à eux seuls, l'ensemble du territoire. Ces grands domaines maritimes, avec leurs constructions spécifiques, assureraient le rassemblement des denrées à exporter (essentiellement de l'huile dans ce cas) comme la distribution aux villas voisines, plus petites ou plus éloignées de la mer, des produits nécessaires à leur fonctionnement. Il faut bien reconnaître que les preuves manquent et que cette hypothèse s'appuie davantage sur des vraisemblances, à commencer par la hiérarchie des domaines et les importations de céramiques parfois d'origine lointaine découvertes sur l'ensemble de ces sites. Certaines de ces très grandes villas maritimes (comme Loron et Brioni) sont devenues propriétés impériales, au plus tard à la fin du 1^{er} s., et ont dû être administrées de façon plus systématique et rationnelle, avec des moyens suffisamment importants pour modifier, éventuellement, à leur profit les circuits de distribution antérieurs. On relèvera, mais seulement pour l'Antiquité tardive, la découverte, également dans cette partie de l'Istrie, d'un vaste entrepôt dans la villa maritime d'Ursar, longtemps interprété comme une basilique paléochrétienne¹⁵ mais que l'on peut désormais comparer aux grands *horrea* de l'Antiquité tardive très présents en Italie du Nord, notamment à Milan et Ravenne. Dans ce cas, le rôle de stockage dans les deux sens (importations comme exportations) est probable.

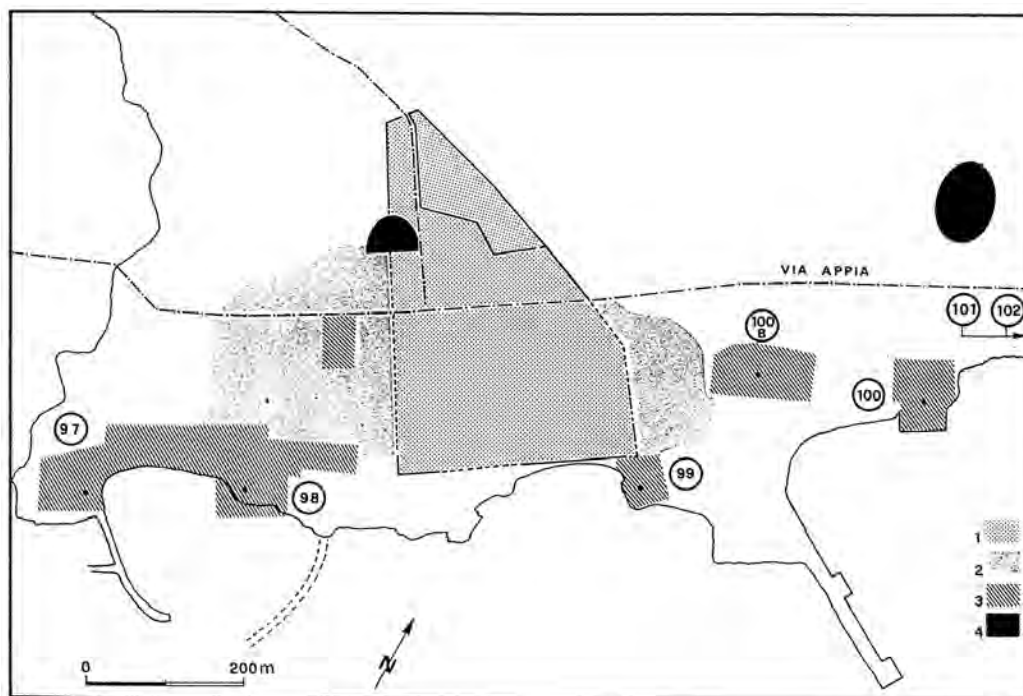
Dans la catégorie des bâtiments indépendants d'époque « classique », je voudrais faire un sort particulier à deux ensembles plus complexes dont l'attribution à une villa plutôt qu'à des installations publiques n'est pas assurée et revenir ainsi à la situation du littoral latial, de part et d'autre du Tibre, en l'occurrence à Formies et à Civitavecchia.

Ces bâtiments n'ont jamais fait l'objet de fouilles ni même de véritables relevés. Les informations dont nous disposons sont donc succinctes, voire contradictoires, concernant leur caractère privé ou public. À Formies¹⁶, on relève sur le front de mer, massivement occupé par des villas dès la fin du 1^{er} s. av. J.-C., deux types d'aménagement (fig. 7). À côté des « grottes nymphées », à usage résidentiel incontestable en raison de leur décor comme de leur architecture¹⁷, s'ouvre toute une série de grandes salles voûtées donnant

15. M.-B. CARRE, V. KOVAČIĆ, Fr. TASSAUX (éds) (n. 1), p. 263.

16. X. LAFON (n. 2), p. 78 et fig. 115, p. 386; X. LAFON, « Au-delà des remparts : comment gagner des espaces résidentiels dans les villes romaines du littoral tyrrhénien ? », dans *Aux marges de la ville, des territoires sans nom. Entre ville et campagne, un no man's land?*, Actes du colloque interdisciplinaire organisé à l'Université Lumière Lyon 2, 5-7 mai 2011 (à paraître).

17. H. LAVAGNE, *Operosa antra. Recherches sur la grotte à Rome de Sylla à Hadrien*, BEFAR 272 (1988), p. 386-392.



1 / Surface enclose dans l'enceinte urbaine en appareil polygonal IV^e-III^e s. ; 2 / Zone d'extension ultérieure de la ville ; 3 / Villas résidentielles (le numéro renvoie au catalogue dans Lafon 2001) ; 4 / Édifice de spectacle.

Fig. 7 — Formies : front de mer occupé par des villas (schéma X. Lafon).

directement sur la plage. Certaines de ces salles, comme dans la villa totalement isolée connue sous le nom de « Villa Rubino » (fig. 7, 97/98), ont pu servir d'entrepôts permettant le déchargement ou le chargement immédiat des navires. Par ailleurs, on discerne sur les relevés anciens un bâtiment quadrangulaire, isolé, que l'on peut également interpréter comme un entrepôt complexe (fig. 8). Si l'on admet que cette portion de littoral a été, à date haute, c'est-à-dire bien avant Auguste, entièrement privatisée, cette construction doit être rattachée aux complexes des villas voisines. Elle demeure apparemment isolée du réseau viaire public, à commencer par la Via Appia qui passe cependant à moins de 150 m et que l'on pouvait peut-être rejoindre par des ruelles dont aucun élément n'est plus perceptible. La situation de Formies (accaparement du littoral par une propriété privée) pourrait être comparée à des réalisations moins grandioses comme l'ensemble formé par le *Portus Cosanus*, vraisemblablement public au moins à l'origine, et la villa maritime qui occupe, semble-t-il, toute la surface derrière les quais qu'elle privatise de fait¹⁸. Toutefois, dans ce cas, aucun entrepôt permettant de valider ce schéma n'a encore été identifié.

18. Je me réfère ici aux travaux des Américains (A.-M. MAC CANN, *The Roman Port and Fishery of Cosa. A Center of Ancient Trade* [1987], en particulier fig. VII-13).

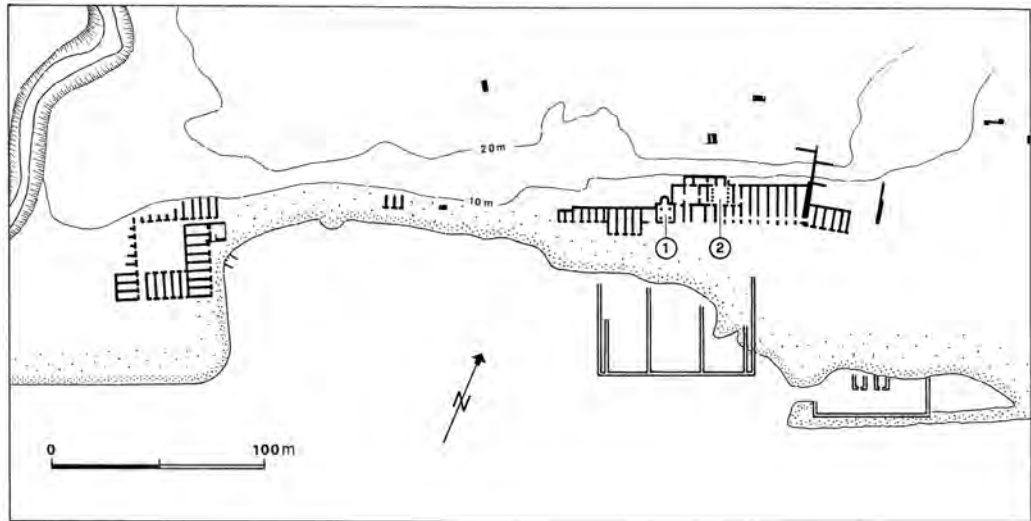
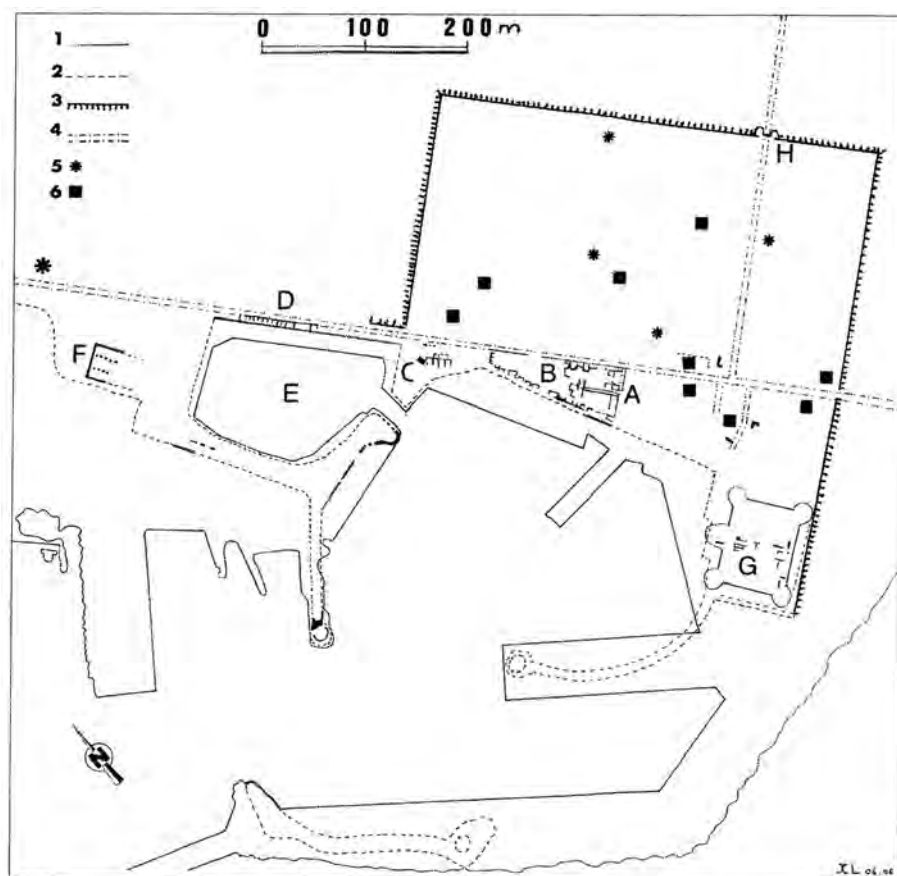


Fig. 8 — Formies : détail de l'hypothétique *horreum* (X. Lafon [n. 2], fig. 116).

Le cas de Civitavecchia est encore plus complexe puisque l'on peut discuter de la nature réelle du site à l'époque de Trajan : ville ou villa ? J'ai proposé¹⁹ de localiser le corps principal de la villa impériale d'où Pline voit la construction du port sur le littoral même, plus précisément sous le château conçu par Michel-Ange et Sangallo (fig. 9). Cette proximité du littoral est la seule qui permette de saisir le détail des opérations de construction d'une jetée décrites par Pline (*Epistulae* VI 31, 1) : toute autre localisation plus éloignée sur les collines, telle qu'on en propose généralement, rend ce texte incompréhensible sauf à arguer d'une « licence poétique » peu vraisemblable dans le genre littéraire que constitue cette *Correspondance*. La question en revanche demeure plus complexe pour toutes les autres constructions identifiées dans ce qui sera la ville tardo-antique, siège en particulier d'un évêché : au-delà du port, dont la construction est mentionnée par Pline au moins sous forme de jetée, cette ville existe-t-elle déjà au début du II^e s. ? Un schéma sur le modèle d'Alexandrie, tel qu'il est décrit par Strabon (17, 1, 8), montre le palais royal en connexion étroite avec le port (tout en se situant à l'extérieur) avec dans ce cas l'existence parallèle de la ville même d'Alexandrie. Mais ce modèle, dont on ne peut nier la renommée, a pu à Civitavecchia ne pas être appliqué dans son intégralité, au moins dans un premier temps, en conservant à cet ensemble un caractère éminemment privé. Or, parmi les différents bâtiments antiques identifiés sur le territoire communal, des « substructions », interprétées comme des entrepôts, occupent

19. X. LAFON, « La villa de Split et sa place dans l'évolution de la villa maritime romaine », dans N. CAMBI, J. BELAMARIC, T. MARASOVIĆ (éds), *Diocletian, Tetrarchy and Diocletian's Palace on the 1700th Anniversary of Existence* (2009), p. 295-306.



A: *Balnea*; B, C, D: *Horrea* ou *cellae*; E: Darsène antique; F: Bâtiment basilical; G: Castello Sangallo; H: Porte de l'enceinte vue par Sangallo au XVI^e s.; 1: Littoral actuel; 2: Littoral antique, reconstitué ou conservé; 3: Tracé supposé de l'enceinte antique; 4: Tracé supposé des rues antiques; 5: Éléments bâtis (habitations?); 6: Éléments funéraires.

Fig. 9 — Civitavecchia : hypothèse de localisation du noyau central de la villa de Trajan (schéma X. Lafon [n. 19], fig. 4).

pratiquement tous les quais côté terre²⁰. Les techniques de construction utilisées à leur propos ne sont pas incompatibles avec une datation trajanienne. Si l'on admet pour ces entrepôts une datation haute, faut-il y voir un complément de *Portus*, destiné à recevoir et stocker des produits venus par la mer et destinés ultérieurement à Rome?

20. Ces entrepôts sont visibles sur la maquette réalisée par l'architecte Gismondi. Ils se présentent sous la forme de plusieurs séries de pièces voûtées alignées perpendiculairement au quai du port antique. Ils n'ont malheureusement jamais fait l'objet d'une étude systématique et leur identification repose fondamentalement sur des comparaisons avec des structures également mal conservées de Pouzzoles.

Ou, au contraire, un équipement en lien étroit avec cette villa et ses domaines proches, qu'il serve à alimenter la villa impériale et/ou à exporter les produits agricoles voisins concentrés en ce lieu désormais aménagé pour cela ? Si, d'un point de vue architectural, il n'y a pas à attendre de distinctions techniques fondamentales entre de grands entrepôts « privés » et les équipements publics puisque la fonction et les volumes traités sont comparables dans le cas de domaines impériaux, il n'en va pas de même d'un point de vue juridique. Des bateaux mixtes, capables d'affronter la mer mais également de remonter le Tibre, tels que les a identifiés G. Boetto dans sa thèse²¹, seraient particulièrement bien adaptés pour assurer un trafic non négligeable entre ces très grandes villas littorales et le cœur de Rome, qui plus est sans transbordement à l'embouchure du Tibre. Les mêmes bateaux seraient en tout état de cause capables de participer inversement au ravitaillement de la villa tout comme d'assurer la redistribution de produits arrivés par mer jusqu'à Civitavecchia. Je n'ai pas aujourd'hui les moyens de trancher entre ces trois fonctions possibles mais la question mérite d'être posée dans la perspective de la mise en place d'une organisation de l'approvisionnement de l'*Urbs* qui dépasserait, régionalement, la seule embouchure du Tibre.

On ne peut oublier, pour finir, de mentionner des lieux de stockage « improbables ». Le meilleur exemple est certainement donné par la Villa des Mystères à Pompéi qui, au moins dans sa dernière phase, postérieure selon la chronologie traditionnelle au tremblement de terre de 62, voit ses cryptoportiques littéralement envahis par les amphores alors qu'ils devaient, dans les phases antérieures, constituer un élément important de la *pars urbana*. Les quantités concernées dépassent de loin les capacités d'absorption des habitants de la villa et il faut mettre cet entrepôt de fortune en liaison avec la construction (ou la reconstruction ?) dans le secteur d'entrée de pressoirs également attribués à la dernière phase de cette villa.

Inversement ou plus exactement de façon complémentaire, je rappellerai que, dans la Villa Prato de Sperlonga fouillée avec H. Broise²², nous n'avons trouvé aucun espace de stockage pour une production d'huile puis de vin identifiée par la présence de deux pressoirs. Comme il est peu vraisemblable que l'on ait remonté sur la terrasse supérieure A les produits issus des pressoirs mais « canalisés » vers la terrasse inférieure B, on en est réduit aux hypothèses. Je crois peu à l'existence sur cette terrasse B d'un bâtiment construit en dur dont plus aucune trace ne serait visible : le caractère peu monumental à cet endroit d'un tel édifice serait en contraste complet avec la volonté générale manifestée par le constructeur. Il faut donc envisager un stockage provisoire dans des installations de fortune sur la terrasse B ou plus loin de la villa, le long du diverticule qui la

21. G. BOETTO, *Les navires de Fiumicino (Italie) : architecture, matériaux, types et fonctions. Contribution à l'étude du système portuaire de Rome à l'époque impériale* (2006).

22. H. BROISE, X. LAFON, *La Villa Prato de Sperlonga*, CEFR 285 (2001), p. 4 et 117-118 pour la question du stockage de la production.

relie à la voie littorale, voire une expédition rapide²³ de la production vers des lieux de consommation plus éloignés, en particulier par voie maritime. Cette dernière solution serait en contradiction avec le conseil exprimé par les agronomes de pouvoir spéculer sur le prix de vente des récoltes en les stockant sur le domaine mais rien n'indique qu'il s'agisse d'une règle absolue.

De par la taille le plus souvent importante des domaines dont elles sont le centre, en raison également de leur localisation a priori favorable aux échanges, les villas littorales sont susceptibles de jouer des rôles divers dans le stockage des produits agricoles. On pense en premier lieu (comme on vient de le voir) à de possibles spéculations sur les récoltes par leurs propriétaires pour tenir compte d'une évolution fine des marchés et permettre leur vente au meilleur prix, si besoin est dans des délais très rapides, que permet une localisation en bord de mer. Il faut également envisager ces entrepôts, greniers ou chais, au moins pour les plus importants, comme des lieux complémentaires des ports urbains traditionnels sur lesquels se focalise le plus souvent l'attention, et cela aussi bien en Istrie que dans les environs de Rome, même si les raisons en sont différentes. Quantitativement, leur part dans le stockage des produits alimentaires est vraisemblablement minimale, sinon marginale, et il est impossible de penser que la gestion de ces « entrepôts » ne relève pas du domaine privé, y compris quand il s'agit de propriétés impériales, et qu'elle ne relève pas parallèlement d'une activité hautement spéculative.

23. Le climat méditerranéen permet un stockage « en plein air » du vin comme cela est documenté pour l'Antiquité à Pompéi mais on retrouve encore aujourd'hui cette pratique en France, par exemple à Marseillan (Hérault) pour les « caves » Noilly Prat, de simples cours entourées de murs.